Dissertation – Le patrimoine en France depuis le XIXe siècle : enjeux politiques et diplomatiques.

entrée en matière

reprise des termes du sujet

puis on problématise

expliciter les « enjeux »

annonce du plan, facultative mais préférable.

Introduction : En 1837, Louis-Philippe et son ministre Guizot transformaient Versailles en un musée dédié « à toutes les gloires de la France ». Le patrimoine est l'ensemble de biens hérités du passé, matériels ou immatériels dans lesquels une communauté politique se reconnaît et autour desquels elle se construit. Le XIXe siècle est un point de départ, puisque Guizot crée en 1830 l'administration des monuments historiques. La France, vieille nation née d'une longue histoire, se distingue par un patrimoine exceptionnel. Quels usages les dirigeants français ont-ils pu en faire en politique intérieure et extérieure ? Versailles illustre les enjeux du patrimoine à ces deux échelles. D'une part l'échelle de la politique nationale : le patrimoine peut servir à rassembler une nation souvent divisée ; d'autre part à l'échelle internationale, grâce au prestige du lieu, symbole de la grandeur de la France. Aux deux échelles se greffent des questions économiques dont les implications politiques sont importantes : comment gérer le patrimoine ? Comment le financer ? C'est la question du mécénat. Nous verrons comment le patrimoine est mobilisé au service de l'unité ou de la cohésion du pays (partie I), puis comment il sert également la diplomatie française (partie II).

I. Le patrimoine comme outil d'unité et de cohésion nationale.

phrase titre au début d'"un § ordre chronologique (d'abord le XIXe).

expliquer les exemples, les justifier

a) Le patrimoine est d'abord mobilisé au service de l'unité des Français. Louis-Philippe est arrivé au pouvoir par la révolution de 1830. Sa légitimité est contestée à gauche par les républicains, à droite par les légitimistes et les bonapartistes. Versailles lui permet de relier l'ancienne France à la nouvelle. Guizot crée l'inspection générale des monuments historiques dès 1830, dans le but d'établir une liste des bâtiments à restaurer. Prosper Mérimée remplit cette fonction de 1834 à 1860. L'architecte Viollet-le-Duc (1814-1879) dirige plusieurs chantiers de restauration qui marquent cette époque : d'abord Notre-Dame de Paris – sujet du roman éponyme de Victor Hugo publié en 1831 –, où les travaux s'étendent de la monarchie de Juillet au Second Empire en passant par la IIe République. Viollet-le-Duc restaure aussi Pierrefonds, dans l'Oise, dont Napoléon III fait une résidence impériale. La IIIe République poursuit cette politique avec les lois de 1887 et 1913 sur le patrimoine. Sa mise en valeur au service d'une politique d'unification, par l'identification à des références communes est une permanence politique, d'autant plus importante que des régimes opposés se succèdent. L'État est le principal acteur, mais des personnalités interviennent dans le débat. Ainsi Maurice Barrès, écrivain nationaliste, dans son texte de 1911 pour la préservation des églises de village, qui suit de peu les tensions autour de la séparation de l'Église et de l'État en 1905.

1962

1964 : inventaire du patrimoine par Malraux.

b) Le patrimoine mobilise de nombreux acteurs français, publics et privés, à différentes échelles. D'abord l'État, qui poursuit et amplifie au XXe siècle la politique inaugurée par Louis-Philippe et Guizot. André Malraux est à l'origine de la loi qui étend la protection aux environs des monuments classés, donc à des quartiers entiers. La même loi accorde des exonérations fiscales aux propriétaires d'immeubles classés. L'État recherche donc l'appui du marché face à l'inflation du patrimoine. Cette situation entraîne aussi le recours au mécénat, que ce soit à Versailles (Renault, LVMH) ou ailleurs. L'extension du patrimoine conduit à la *patrimonialisation* de la fin du XXe siècle : Jack Lang, ministre de la Culture de François Mitterrand, institue les Journées du patrimoine en 1984. Dans ce contexte, les régions développent aussi une politique du patrimoine : la région Bourgogne-Franche-Comté obtient ainsi en 2015 le classement des Climats, ces parcelles prestigieuses du vignoble de la Côte d'Or, au patrimoine mondial de l'UNESCO (créé en 1972). Le département du Finistère dépose en 2022 la candidature des enclos paroissiaux ; l'agence de l'ONU pour l'éducation et la culture apporte une premère réponse encourageante en 2025 en reconnaissant la recevabilité du dossier, la décision finale étant attendue au plus tôt pour 2028.

c) Le patrimoine est aussi un moyen de reconversion. C'est le cas dans le bassin houiller du Pas-de-Calais où les mines ont fermé en 1990, après un déclin amorcé au début des années 1960. La dernière grande grève de mineurs eut lieu en 1961. À partir des années 1980, des sites sont préservés : fosses, corons, chevalements. On préserve même certains terrils. En 2012, l'État lance le Louvre-Lens, qui accueille des œuvres du musée parisien pour donner au chef-lieu du bassin une attractivité culturelle dont il était pratiquement dépourvu. Cette antenne du Louvre vise au rééquilibrage entre Paris et la périphérie. Elle accueille 490 000 visiteurs en 2025 (contre 9 millions pour le Louvre). Les résultats sont-ils au rendez-vous ? La réponse doit être nuancée, puisque le Pas-de-Calais reste un département défavorisé. Le taux

on termine le § par une conclusion partielle.

de chômage est à 9% en 2025 (moyenne nationale 7,9%), tandis que le RN obtient 10 sièges de députés sur 12 aux législatives de 2024. La patrimonialisation ne compense pas la désindustrialisation.

Transition : L'importance politique du patrimoine français se retrouve dans le domaine diplomatique.

II. Le patrimoine comme instrument de la diplomatie française.

a) D'abord, en raison de l'attractivité du patrimoine français. Celui-ci attire de nombreux touristes, dont une majorité d'étrangers : plus de 80% pour Versailles sur plus de 8 millions de visiteurs. La part des étrangers est de 77% au Louvre. Dans son ensemble, la France a accueilli 102 millions de touristes étrangers en 2025. L'UNESCO est installée à Paris qui brille toujours dans le monde par sa réputation de « Ville Lumière », alors que sa puissance économique est inférieure à celle de New York, Londres ou Tokyo. Et la France est au 3e rang mondial pour le nombre de sites inscrits au patrimoine de l'UNESCO.

b) Le patrimoine est ainsi un moyen de rayonnement pour la France. En 1963, De Gaulle envoie la Joconde aux États-Unis avec le ministre des Affaires culturelles André Malraux, qui présente le portrait de Mona Lisa par Léonard de Vinci au couple Kennedy. Le général de Gaulle veut alors ressouder l'alliance franco-américaine, ébranlée par le différend sur les questions atomiques et son refus d'admettre le Royaume-Uni dans la Communauté européenne. De même, en 2026, la Tapisserie de Bayeux est prêtée aux Britanniques et Emmanuel Macron vient la visiter en compagnie du roi Charles III, un geste de réconciliation après l'épisode du Brexit. Autre exemple, l'exposition itinérante Lascaux III a fait connaître l'art pariétal de la Vézère à travers le monde depuis 2012. Le patrimoine contribue au prestige de la France.

c) Il est aussi directement mobilisé au service de la diplomatie. Ainsi lorsque De Gaulle reçoit Kennedy à Versailles en 1961, Emmanuel Macron Poutine en 2017, ou encore Trump en 2026. Dans tous ces cas, un dîner de gala est offert aux visiteurs. Le repas gastronomique français a été classé au patrimoine de l'UNESCO en 2010. Versailles, chargé d'histoire, a une signification particulière pour les Américains, puisque Benjamin Franklin y était venu en ambassadeur pour obtenir l'aide de Louis XVI dans la guerre d'indépendance. La visite de Donald Trump correspondait au 250e anniversaire des États-Unis. La diplomatie du patrimoine ne réussit pas à tous les coups : la visite de Poutine n'a pas empêché le conflit russo-ukrainien cinq ans plus tard ; malgré la signature de préliminaires de paix par Trump avec l'Iran en juillet 2026, le conflit n'est toujours pas résolu. Cependant, les usages diplomatiques ont favorisé, du moins dans certains cas, le mécénat étranger : c'est ainsi que les Américains ont contribué à restaurer Versailles, surtout depuis la conférence de la paix de 1919. De même, des dons ont afflué du monde entier pour reconstruire Notre-Dame de Paris après l'incendie de 2019. L'ouverture du Louvre Abu Dhabi recouvre des enjeux de mécénat, mais aussi d'autres objectifs géopolitiques : hydrocarbures, ventes d'armes, mais aussi reconnaissance du rôle éminent des Émirats Arabes Unis dans la diplomatie régionale et mondiale. Emmanuel Macron y avait échangé avec ses homologues arabes dont Mohammed VI, roi du Maroc, lors de l'inauguration en 2017. les EAU accueillent en 2026 les négociations en vue de mettre un terme au conflit russo-ukrainien.

On résume l'essentiel, on répond à la pbm.

Conclusion : Le patrimoine français, dense, d'une richesse exceptionnelle, joue depuis le XIXe siècle un rôle politique éminent à l'échelle nationale. Au temps du « présentisme », il rappelle au pays son histoire ancienne, souvent glorieuse. De même, il est utilisé dans les relations internationales, où la culture et le patrimoine français suscitent toujours la sympathie et le respect. Le patrimoine rappelle aussi l'époque où la France était une grande puissance. Mais cela peut-il pallier le déclassement économique, la désindustrialisation et le déclin de la puissance française ? Le patrimoine peut être l'ornement d'une politique étrangère, il ne suffit pas à en garantir le succès.

L'ouverture (mise en perspective) est facultative.